

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy, tenue le **mardi 15 novembre 2016 à 19 h** à la salle municipale, 1980, rue Bonin, St-Barthélemy.

Mot de bienvenue

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 15. Il y a 13 personnes présentes à l'assemblée.

Lecture de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru dans le Coup d'œil Municipal de Saint-Barthélemy, novembre 2016. Des avis de convocation ont été placés dans les caisses populaires, les pharmacies et certains commerces de la région.

16.11.01 Lecture du projet de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Gérald Boisvert, secondé de monsieur Gaétan Martel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

16.11.02 Changement aux règlements de régie interne

Amendement au règlement 9.0 de régie interne concernant l'exercice financier :

Considérant que le conseil d'administration de la Coopérative de Services de Santé de Saint-Barthélemy a modifié les dates de référence de l'année financière de l'article 9.0 de son règlement de régie interne pour des raisons administratives.

En conséquence,

Que l'article 09 du règlement de régie interne soit amendé en remplaçant le texte suivant :

« L'exercice financier commence le premier mars de chaque année et ce termine le dernier jour de février. »

Par :

« Que l'exercice financier commence le premier jour de septembre et se termine le dernier jour d'août de chaque année »

Il est proposé par madame Carmen Duhaime, secondé de monsieur Denis Brizard d'accepter l'amendement au règlement.

Adopté à l'unanimité.

16.11.03 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2016

Il est proposé par monsieur Gaétan Martel, secondé de monsieur Denis Brizard et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2016 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc.

16.11.04 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 17 novembre 2015

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par monsieur Gérald Boisvert et secondé par madame Carmen Duhaime et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 novembre 2015 tel que lu.

Bilan des activités au 31 août 2016

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de Services de Santé de St-Barthélemy.

16.11.05 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par monsieur Robert Croisetière, secondé de monsieur Denis Brizard et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de Services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

Période de questions

Aucune question.

Nomination d'un président et secrétaire d'élection

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection.

16.11.06 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Denis Brizard et secondé de monsieur Gaétan Martel de nommer madame Pauline Dauphin comme présidente d'élection et madame Johanne Caron comme secrétaire d'élection.

16.11.07 Mises en candidature

Madame Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 3 postes à combler.

Deux postes sont réservés : Un représentant pour la municipalité de Saint-Barthélemy et un représentant pour la Caisse Populaire de d'Autray.

Nous avons reçu la démission de madame Danièle Baumelle. Nous sommes en attente d'un représentant de la Caisse Populaire de d'Autray.

Il y a un poste en élection :

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, demande aux membres de l'assemblée la mise en candidature pour combler le poste.

Nom proposé : madame Carmen Duhaime

Proposé : monsieur Gérald Boisvert

Secondé : monsieur Robert Croisetière

Acceptation : madame Duhaime accepte le poste.

Nomination de deux scrutateurs

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, déclare madame Carmen Duhaime membre du conseil d'administration.

Nous remercions monsieur Réjean Sylvestre d'avoir accepté le poste de représentant pour la municipalité de Saint-Barthélemy.

Questions diverses

Aucun point n'est ajouté.

16.11.08 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Carmen Duhaime, secondé de madame Fernande Lafrenière que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 55.

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

Johanne Caron, secrétaire